

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Band: 37 (1908)
Heft: 20

Artikel: L'édition vaticane de chant grégorien [suite]
Autor: Bovet, Jos.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039575>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 20.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Édition vaticane de chant grégorien.

(Suite)

Indications pour l'exécution du " Kyriale „ Pustet-Mathias ¹.

Pour étudier logiquement une pièce de musique vocale nous en devons considérer d'abord séparément les deux parties essentielles, écrite chacune à sa façon : le texte, puis la musique adaptée à ce texte.

I. Le texte.

Les prières et les chants de l'Eglise sont en latin (quelques-uns en grec, par ex. : « Kyrie eleison ».) Leur lecture pré-suppose la connaissance des règles essentielles : *a)* de la *prononciation* et *b)* de l'*accentuation*.

a) PRONONCIATION

Règle générale. — En latin, on prononce toutes les lettres, dans l'ordre de leur écriture.

Remarque 1. — Cela doit s'entendre et des voyelles, et des consonnes, et de la réunion de voyelles avec des consonnes, alors même que deux ou plusieurs lettres ne formeraient qu'une seule syllabe. Exemples : *laudamus* ; *hosanna*, *ancilla*, *terra* ; *angeli*, *semper*, *compar*, etc.

Remarque 2. — Le *j* latin se prononce *i* ; le *u* = *ou* ; le *ch* = *k* ; le *c* latin est dur (*k*) sauf devant *e*, *æ* et *i*, où il devient doux. (On peut le faire précéder d'un *t* léger et discret). Exemple : *cedet*, *cælum*, *cives*. — Le *g* latin est dur (*gu*) sauf devant *e* et *i*, où il devient doux. (On peut le faire précéder d'un *d* léger et discret). Exemple : *gementes*, *agimus*. — Mais on dira, selon la règle générale : *agamus*, *agonem*, *agmen*, *agnus*, en prononçant le *g* dur.

Le *t* latin suivi de *i* se prononce comme le *c* latin, lorsque le *i* est suivi d'une autre voyelle, exemple : *laudatio*, *sitiens* ; il redevient *t* lorsqu'il est précédé d'un *s* ou d'un *x*, exemple : *hostia*, *mixtio*.

¹ Nous n'avons pas la prétention de donner un cours complet, mais seulement quelques indications utiles. Pour plus de détails, consulter, par exemple, la *Méthode élémentaire de chant grégorien* de Dom-P. Bastien (Desclée) ou la *Nouvelle méthode de plain-chant grégorien* de Dom D. Johner (Pustet).

Remarque 3. — Les lettres finales doivent toujours être prononcées, surtout les consonnes, exemple : et terra, ad dexteram, suis, etc. Dans le cas d'une vocalise ou d'un long neutre sur la dernière syllabe (par exemple au verset qui suit l'hymne des Vêpres) la consonne ne doit être prononcée qu'à la fin de la dernière note de la vocalise.

Remarque 4. — Il faut prononcer les consonnes d'une façon nette et précise et en articulant fortement.

Remarque 5. — Il faut garder aux voyelles leur caractère propre tant qu'elles durent. Ne pas, par exemple, changer en a le e de **Kyrie** à mesure que la mélodie monte, etc.

Défauts à éviter. — Ne pas dire â ou ao (sombre et lourd) pour a, par exemple *paotri* pour *patri*. Ne pas rendre le e trop aigre, par exemple *têrra* pour *terra*, etc. Ne pas prononcer é ou ê pour i, par exemple *têbé* pour *tibi*. Ne pas dire os pour us, agimos pour agimus.

Les liaisons. — Les liaisons entre mots latins doivent être faibles et discrètes. On ne fait pas de liaison entre mots séparés par un signe de ponctuation, par exemple *sæculorum. Amen; sanctam, apostolicam.* — Le s final ne doit jamais se changer en z; on ne doit donc pas plus dire : et « incarnatuz est », « factuz est », qu'on ne dit « noz a malo », « noz autem ».

b) L'ACCENTUATION

L'accentuation du texte latin joue un rôle essentiel dans le chant grégorien.

Qu'est-ce que l'accent? De sa nature, l'accent n'est d'abord pas un allongement de la syllabe qui le porte; cette syllabe peut être longue ou courte sans que l'accent en reçoive une modification essentielle. Pour bien faire l'accent tonique il faut *renforcer le son à l'attaque de la syllabe accentuée*. L'accent est donc une affaire dynamique, une affaire d'intensité, de force de son et non pas (au moins de sa nature) une affaire de longueur, de quantité métrique. — Il va de soi que cette accentuation doit se faire d'une façon discrète, sans heurt, sans pédanterie, sans exagération surtout; l'adage reste vrai ici : « Trop et trop peu gâtent tous les jeux! »

Et maintenant, où se trouve l'accent tonique dans un mot latin? D'une façon générale on peut dire qu'il n'est jamais sur la dernière syllabe des mots polysyllabiques. Les mots latins équivalent aux mots français suivants : rose, porte, ferme, répète, dommage, ou aux mots patois : titha, relodzo, mônéta, pui raja, etc.

D'où la règle suivante : *Dans les mots de deux syllabes l'accent est toujours sur la première.* Aussi, comme cette règle est très simple et très claire, les mots de deux syllabes dans le « Kyriale » ne supportent aucun accent graphique. Il faudra donc retenir que la première syllabe de ces mots est accentuée, c'est-à-dire doit être proférée avec plus de vie, de force, d'intensité, d'énergie (et pas nécessairement de longueur) que la seconde, voir page 20, tous les mots : agnus, Dei, tollis, mundi.

Les mots de trois syllabes et plus ont leur accent tonique sur l'avant-dernière ou sur l'antépénultième. Dans le « Kyriale » le cas est tranché par le fait que l'accent est toujours marqué pour ces mots-là (un accent aigu le désigne) ; voir page 2, les mots : egrediéntem, látere, allelúia (allelúia est ici traité à la latine) pervénit, confitémini, Dómino, sæculum, etc....

Remarque importante 1. — La pénultième *prosodiquement* brève des mots dactyliques (par exemple : le « mi », le « qui », le « te », le « Domine », « requiem », « latere », etc.) ne doit pas être escamotée en chantant ; elle peut être aussi longue et même plus longue que la syllabe accentuée, mais elle sera toujours plus faible. C'est en la chantant faiblement, légèrement quoique parfois longuement, que nous respecterons la vraie accentuation latine. Si cette manière de procéder nous choque au prime abord, il n'en sera plus de même dans la suite et, d'ailleurs, le scrupule sur ce point provient, le plus souvent, d'idées et de goût faussés qu'il faut travailler à redresser.

Remarque 2. — Il peut y avoir dans les longs mots un second ictus (coup) d'accentuation : l'accent secondaire. Pour le faire là où il doit, l'exécutant n'a qu'à suivre fidèlement son manuel. Un cas semblable peut se produire sur la dernière syllabe d'un mot lorsque le suivant ne commence pas par une syllabe accentuée, page 20, sur le « lis » de « tollis ». Pratiquement, d'instinct on fera déjà cet accent secondaire, on n'a donc pas à s'en occuper.

Ponctuation. — L'astérisque (*) indique l'endroit où l'intonation cesse et où le chœur commence. Les deux astérisques (**) (page 8, ligne 8), n'ont de valeur que lorsqu'on chante à deux chœurs.

Les autres signes de ponctuation sont connus : la virgule, les deux points, le point. Ordinairement, la coupure du chant est proportionnée à l'importance du signe de ponctuation. Lorsque l'on récite, au lieu de chanter, une pièce, il faut tenir compte de la ponctuation ; la virgule n'exige presque pas

d'arrêt, mais seulement un retard de la voix sur la dernière syllabe, ce que l'on désigne par l'expression « *mora vocis* ».

Le chant est coupé non pas seulement par des signes de ponctuation, mais surtout (uniquement devrait-on dire, car ceux-ci correspondent à ceux-là) par les signes (barres) placés en travers de la portée et qui sont les signes d'arrêt du chant grégorien.

Nous en parlerons plus tard. Pour terminer nos généralités touchant le texte, citons une règle que le moyen-âge appelait la « règle d'or » (*regula aurea*). Si l'on s'arrête dans le courant d'une syllabe, il ne faut jamais le faire immédiatement avant de proférer la syllabe suivante; ne pas chanter, par exemple, ainsi qu'on le trouve dans Lambillotte, « alle - | luia ». Cette règle trouve son application surtout dans les chants nenmés, dans les chants ornés de beaucoup de notes.

(*A suivre.*)

JOS. BOVET, *professeur.*

DÉBUTS PÉDAGOGIQUES

I. A MARSILLENS

(*Suite.*)

6. Ma première pension à Marsillens.

Je tombai chez un couple moyenâgeux, sans enfant, simples petits paysans possédant quelques lopins de terre. Le mari était carrier par dessus le marché. Buveur incorrigible quand il allait à Romont et, portant mauvais vin, il faisait à ses retours nocturnes des scènes brutales à sa pauvre *Mariette*. Au demeurant, le meilleur homme du monde, quand il était à son sang râsis. Elle, un modèle de piété, de douceur et de sainte résignation, muette aux flots d'injures dont l'accablait son mari en ébriété, souffrant ses mauvais traitements avec une patience angélique et inlassable, sachant bien qu'elle faisait son purgatoire ici-bas et qu'elle gagnerait la palme du martyre.

Leur régime alimentaire était grossier, maigre et insuffisant; les repas, surtout celui de midi, très irréguliers, au point que je devais assez souvent retourner à l'école sans